



Prise de fonction poste fonction publique

Par FB85

Bonjour,

Suite à la réussite d'un concours externe d'adjoint administratif, je dois intégrer mes fonctions le 01/10/2025 au sein de la fonction publique d'état.

Je souhaite savoir s'il est possible de demander que cette date soit repoussée.

Lors de la séance de nomination, j'ai choisi un poste assez loin de chez moi en banlieue parisienne dans l'optique justement de déménager mais je n'ai pas trouvé de logement. Je ne voulais pas de poste sur Paris car je ne souhaitais plus aller travailler en transport et au final je me dis que j'aurais du accepter un poste sur Paris. Je le regrette vraiment mais je me trouve à 35 kms au nord de Paris et j'ai assez travaillé sur Paris en transport (ras-le-bol). Le poste sur lequel j'ai été nommé était le poste situé en banlieue parisienne le plus proche de chez moi (60kms).

Il nous avait précisé que si nous nous ne présentons pas le 01/10/2025, cela signifiera que nous renonçons au bénéfice du concours. De mon côté, je ne souhaite pas renoncer à ce concours mais je crains d'être démotivé par la distance (pas de télétravail, axe routier assez bouché parfois).

Pensez-vous qu'il soit donc possible de demander que j'intègre le poste plus tard ?

Cordialement

FB

Par kang74

Bonjour

Il faut voir avec votre administration ce qu'il est possible de faire .

M'enfin, légalement, si vous ne vous présentez pas , vous êtes en abandon de poste , donc effectivement radiation des cadres et perte du bénéfice du concours .

Appelez les, on ne sait jamais , mais ils n'ont aucune raison de satisfaire à votre demande, puisque vous auriez dû anticiper ces difficultés .

Par Bazille

Bonjour,

L administration n a pas d état d âme.

Ce genre de chose n est pas la décision d une personne , mais d un ensemble des rouages de l administration. Difficile de faire changer les choses.

Quand on ne rejoint pas un poste suite à un concours, on perd le bénéfice du concours.

Rejoignez le poste, au prochain mouvement de mutation, vous faite une demande pour une autre ville.

Par FB85

Bonjour,

Je vous remercie pour vos réponses.

Je viens d'envoyer un mail au service RH disant que je renonce au bénéfice du concours bien que le poste m'intéressait beaucoup. J'avais vraiment choisi de rejoindre la fonction publique pour servir mais la chance n'a pas joué de mon côté concernant la recherche d'une opportunité locative de logement.

J'avais justement choisi un poste dans une banlieue en grande couronne assez loin de Paris pour avoir plus de chances de trouver un logement. De plus, ayant perçu un héritage récemment, j'aurais pu projeter un achat une fois titularisé (héritage servant d'apport). C'est tout un projet de vie qui tombe à l'eau. Je n'ai bien entendu rien précisé de tout cela au service RH. J'ai simplement écrit « Je vous informe que je renonce au bénéfice du concours ».

C'est pour dire à quel point la mobilité professionnelle est un problème. J'ai effectué des démarches très réactives en recherche de logement (privé et social). J'ai quand même réussi à passer en commission pour un logement dans la ville où j'aurais du prendre mes fonctions. Mais j'avais été retenu en 2ème rang et le 1er rang avait accepté le logement. Je suis célibataire et j'aurais pu tenter d'autres solutions (colocation, hôtel). Mais de mon côté, j'aurais abandonné mon très beau logement hlm située dans une ville cossue (centre ville de Senlis, terrasse, douche italienne etc....). Un logement qui aurait fait le bonheur de quelqu'un d'autre. J'aurais eu un nouveau logement HLM et j'en aurais libéré un. Mais hélas j'ai relancé de nombreuses mairies et bailleurs du 78 et 95 avec ma promesse d'embauche officielle mais en vain.

Aujourd'hui, j'ai un emploi dans le privé en intérim assez bien rémunéré (industrie) et je vais m'accrocher à ce travail car je me sens utile. Je vais tenter d'avoir un cdi mais la c'est plutôt difficile car l'entreprise embauche peu en cdi. Mais il est vrai que je suis déçu mais je sais que je rebondirai sur une meilleure opportunité certainement. Je préfère rester optimiste. L'Etat avait besoin de moi pour ce poste mais je serai remplacé. Je ne dis surtout pas que c'est la faute des autres si je n'ai pas eu ce poste. C'est simplement moi qui n'accepte pas de faire 128 kms aller-retour chaque jour (+ frais de péage 4.40 euros). Le trajet sans péage est trop long (1h20 aller simple). Je ne veux pas me justifier mais il y a 10 ans je l'aurais fait. Aujourd'hui comme beaucoup de travailleurs, je pense à mon bien être et à ma santé. Oui je veux travailler mais je veux du temps libre pour moi. Je veux le meilleur équilibre vie pro vie perso. Je me dis que la vie peut s'arrêter n'importe quand donc je ne veux pas plier en 4. Sans remettre en cause les autres, j'ai envoyé plus de 80 mails dans ma recherche de logement et surtout je m'y suis pris assez tôt. Personne n'a considéré ma demande urgente. Toutefois, je le comprends quand vous avez des personnes en très grande précarité qu'il faut reloger.

Pour terminer, je ne comptais pas ne pas me présenter le 1er oct 2025. J'ai informé dès maintenant le service que je renonçais au bénéfice du concours car je pense aux autres. Les informer dès maintenant leur permettra de peut être proposer ce poste à une personne qui est admise en liste complémentaire. J'étais admis en liste principale. Derrière la déception d'une personne, se cache un bonheur.

Cordialement

FB